

**CÉSECÉM**



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



#7.A| LES BIBLIOTHÈQUES

En collaboration avec
la Direction des Affaires
Culturelles de la Martinique



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Liberté **Direction des**
Égalité **Affaires**
Fraternité **Culturelles**



Télécharger le document



SOMMAIRE

Les bibliothèques en Martinique	page : 4
Situation (composition) du réseau de bibliothèques et médiathèques en Martinique	page : 4
Initiative de la collectivité : la bibliothèque de rue à Schoelcher	page : 8
Annexe 1 Missions principales du bibliothécaire	page : 9
Annexe 2 Missions du professeur-documentaliste	page : 10

Situation (composition) du réseau de bibliothèques et médiathèques en Martinique

NOM	DESCRIPTION	MISSIONS
Bibliothèque	Lieu où est conservée et lue une collection organisée de livres . C'est une organisation de services qui propose une offre documentaire, une offre d'installation et une offre de services.	<ul style="list-style-type: none"> - Missions de service public culturel. - Met à disposition du public des livres pour : <ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter 2. Emprunter - Participe à la conservation du patrimoine commun.
Médiathèque	<ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte de l'arrivée de nouveaux supports audios et visuels au sein des bibliothèques dans les années 80. - Propose en plus des livres et autres documents en format papier des disques, cassettes audios et vidéos, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions de service public culturel. - Permet de consulter et d'emprunter. - Participe à la conservation du patrimoine commun.

Structures territoriales

- 18 bibliothèques municipales
- 10 médiathèques
- 4 Bibliothèques de rue ou boîte à livres : Schoëcher, Fort-de-France, Ducos
- Réseau des bibliothèques de l'Espace Sud de l'Espace Sud : Pass'Theque
- Réseau des bibliothèques de Cap Nord : Nord-Médi@tek972

CAP NORD (depuis 2015)

- 14 établissements (Le Carbet est fermé pour travaux) :
 - 6 médiathèques
 - 8 bibliothèques
- 1 bibliobus pour desservir les 3 communes non équipées

Réseau informatisé NordMédi@tek972 : une inscription commune aux 14 établissements, un portail web avec un catalogue en ligne : https://www.nordmediatek972.fr/index/index/id_profil/1

CAESM - Espace Sud (depuis 2017)

- 15 établissements
 - 3 médiathèques
 - 8 bibliothèques municipales
 - 1 point lecture
- Portail Pass'thèque : une inscription commune aux 15 établissements, un portail web avec un catalogue en ligne : <https://passtheque.com/>
- Budget acquisition : sur 15 établissements le budget global est passé d'un total de 183.000 € en 2015 à 110.000€ en 2020 **soit une baisse de 40% en 5 ans.**
- Offres services : 93 % des bibliothèques proposent offrent un accès à internet ; 66 % proposent des CD ; 50 % proposent de la presse.
- Le public : 5 % de la population martiniquaise est inscrite dans une bibliothèque



Bibliothèque numérique «Pass'thèque»

Contraction de la notion de « passe » (accès à tout) et de « thèque » (collection en grec), signifie l'accès à toutes les collections sous toutes leurs formes (CD, DVD, livres...). À disposition des usagers, une collection de plus de 100 000 documents comprenant : des livres, des CD, des DVD, des magazines... et des services divers (ateliers informatiques, accès internet, prêt de livre audio...).

Dans le cadre de sa politique de développement et de mutualisation des services publics offerts à sa population, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) a concrétisé, le 20 mai 2015, son projet de mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire Sud. Ce dernier vise à assurer une plus grande diffusion de la lecture publique auprès de la population tout en participant au développement global de l'Espace Sud.

Premier réseau de lecture publique intercommunal d'outre-mer, il permet

- L'accès de tous à la culture,
- Une rééquilibrage de l'offre de lecture publique,
- De lutter contre l'illettrisme
- Une réduction de la fracture numérique

Réservé aux personnes inscrites dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du territoire Sud, le réseau Pass'thèque qui regroupe les 12 bibliothèques et médiathèques de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud, permet d'emprunter à distance des livres numériques et de les télécharger sur différents supports (ordinateur, liseuse, tablette et smartphone). Les abonnés peuvent consulter le site web du réseau à l'adresse www.bibliosud.net, depuis n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone) et accéder 24/24h aux informations pratiques (horaires, coordonnées, tarifs...), rechercher un document, le réserver, prolonger leurs prêts, laisser un avis sur leurs lectures, ou encore faire des suggestions d'achat. Une fois identifié, il est possible d'emprunter jusqu'à 2 livres numériques pour une durée maximale de 21 jours. Au terme de ces 21 jours, les livres ne sont plus accessibles.

Pour en savoir plus : <https://www.biblioaccess.com/1228/Home/Index>

contact.biblio@espacesud.fr



Structures qui dépendent du MENSRI¹

- 3 bibliothèques universitaires
- Les Centres de Documentation et d'Information (CDI)

Bibliothèque numérique MANIOC (Université des Antilles)

Bibliothèque numérique spécialisée sur la Caraïbe, l'Amazonie, le Plateau des Guyanes et les régions ou centres d'intérêt liés à ces territoires, MANIOC

- diffuse des documents textuels, sonores, iconographiques et des références concernant l'histoire culturelle, sociale, économique ou politique de ces pays
- apporte une contribution à la valorisation du patrimoine et à la constitution de la mémoire de demain
- met à disposition des ouvrages anciens restituant la pensée sociale d'une époque ainsi que des documents contemporains, notamment issus de la recherche universitaire.
- propose plus de 2 000 titres anciens numérisés et 2 250 vidéos issues de séminaires, journées d'études, conférences internationales (fin 2017)
- participe à la diversité de représentation des langues et cultures sur l'espace numérique

- apporte une contribution significative à la documentation du patrimoine culturel et immatériel de la Caraïbe-Amazonie.
- accompagne les chercheurs par la mise en œuvre de modalités de travail et de diffusion des résultats innovantes qui favorisent les interactions entre les acteurs de la recherche, de l'enseignement et les socio-professionnels de la Caraïbe et de l'Amazonie

Manioc s'inscrit dans une démarche de libre accès au patrimoine et à l'information scientifique. Cette bibliothèque numérique contribue à la conservation et mise en ligne de documents jusqu'alors difficiles d'accès, méconnus, disséminés ainsi que la création et/ou l'enrichissement de corpus cohérents à destination des chercheurs comme des publics, individuels et collectifs. De nombreuses disciplines et thématiques sont représentées : sciences juridiques, géographie, lettres, arts, histoire... Les axes de recherche de l'université ont acquis une visibilité nouvelle et des approches pluridisciplinaires fortes apparaissent : biodiversité, tourisme, pouvoirs, oralité, multilinguisme, traduction

N'hésitez pas à consulter le site : <http://www.manioc.org/>

1 Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Le CDI : lieu du livre, lieu du vivre...un 3ème lieu dans l'établissement

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est un espace d'accueil pour tous les élèves de l'établissement. C'est un lieu aux multiples facettes qui remplit plusieurs fonctions essentielles pour les élèves.

LIEU DE LECTURE

Comme une bibliothèque, le CDI propose aux élèves de nombreux et divers types de documents : romans (classiques, littérature jeunesse, en langues étrangères...), livres documentaires, pièces de théâtre, recueils de poésie, contes, bandes dessinées, magazines... qu'ils peuvent lire sur place ou emprunter. Il permet de **développer chez les élèves le goût de lire.**

ESPACE DE TRAVAIL

Le CDI accueille les élèves pendant les heures de permanence, le temps de cantine, la récréation ou l'étude. Des ressources variées sont disponibles via différents supports papier (manuels scolaires, dictionnaires, encyclopédies) et numériques (CD-ROM, DVD, Internet). Les élèves apprennent à **gérer ses devoirs, son travail, approfondir ses connaissances**, s'exercer et s'améliorer dans différentes matières.

LIEU DE FORMATION À L'INFORMATION ET À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les élèves peuvent venir au CDI dans le cadre de séances pédagogiques menées en collaboration avec un enseignant sur des sujets variés. Les élèves sont alors formés aux principes de la « Recherche Documentaire ». Il permet **l'acquisition de compétences documentaires** (savoir rechercher des documents, les exploiter et les transmettre) afin de construire des savoirs et apprendre à devenir un citoyen en toute autonomie. Les apprennent à connaître les différents outils documentaires, l'information (recherches dans les livres et sur l'Internet), à exploiter et restituer cette information (prise de notes, synthèse, réalisation de dossiers, d'exposés...). Ils acquièrent ainsi des méthodes de travail

afin de favoriser leur autonomie et de développer leur esprit critique, ce qui leur permettra **d'appréhender l'offre d'information dans notre société.**

LIEU D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION ET LES MÉTIERS

Pour aider les élèves dans leur **démarche d'orientation**, le CDI met à leur disposition de la documentation sur les études, les diplômes et les métiers. Un accès au logiciel d'aide à l'orientation « Pass' Avenir », ainsi qu'aux nombreux sites Internet (ONISEP, Les métiers. net, etc.) est également proposé.

ESPACE D'OUVERTURE CULTURELLE

De nombreuses manifestations culturelles viennent jaloner l'année au CDI : semaine de la presse, de la poésie, expositions de travaux d'élèves, concours, présentation d'ouvrages autour d'un thème...Les élèves peuvent ainsi satisfaire pleinement leur curiosité personnelle.

Ainsi, le CDI est un lieu d'accès à des ressources diverses et variées, nécessaires à la réussite scolaire de l'élève, mais également à la formation du futur citoyen. Espace hybride, dédié au travail et à la détente, pouvant répondre autant au désir (de s'évader en solo dans la lecture) qu'au devoir (de préparer en groupe un exposé), le CDI peut à bien des égards ressembler à un **troisième lieu dans l'établissement**. C'est un **espace multifonction** : on y accueille des individus ou des groupes classes, des ateliers d'écriture ou des expositions, des auteurs et autres intervenants extérieurs venus partager leurs connaissances et leurs passions. C'est aussi un **espace de mixité** où pourront se rencontrer les élèves de différents niveaux scolaires, mais aussi les élèves et les professeurs de façon moins formelle. Et comme pour la bibliothèque troisième lieu, l'**organisation de l'espace** du CDI est un enjeu central de façon à permettre aux différents types d'activités de cohabiter.

Initiative de la collectivité : la bibliothèque de rue à Schoelcher

Une bibliothèque de rue est un espace ouvert à tous permettant de déposer et emprunter ou prendre un livre de manière totalement libre et gratuite à tout moment du jour ou de la nuit. Elle se situe en général dans des espaces publics ou très fréquentés par les habitants et peuvent prendre le format d'une armoire, d'une étagère ou encore d'une boîte type boîte aux lettres.

Première expérience du genre en Martinique, une bibliothèque de rue a été inaugurée le samedi 4 mai 2019 à Schoelcher en plein cœur de la place des Arawak. A l'initiative du Rotary Club de Schoelcher, et en partenariat avec la Ville, cette bibliothèque de rue a de multiples objectifs :

- favoriser les échanges entre les habitants par le biais de la lecture
- faciliter l'accès à la lecture
- développer le lien social en renforçant la dimension «Ville des Séniors- Ville des Connaissances» de la Ville de Schoelcher

La bibliothèque de rue de Schoelcher n'a ni équipe, ni budget, ni programme de gestion ou de fonctionnement. Le mobilier urbain existant, en l'occurrence un kiosque situé sur la place des Arawak, a été aménagé en bibliothèque. Il est aussi possible de faire le don d'ouvrages.

Comme il s'agit d'une bibliothèque participative, il appartient à chacun de garantir sa longévité en faisant preuve de civisme et en respectant les ouvrages, ce qui n'est pas tout le temps le cas.

Retrouvez l'interview de Nathalie Bonheur, Présidente du Rotary Club de Schoelcher

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Culture/Inauguration-de-la-premiere-bibliotheque-de-rue-Schoelcher>

Ainsi qu'un reportage : <https://viaatv.tv/bibliotheque-de-rue-une-page-secrit-a-schoelcher/>



ANNEXE 1 MISSIONS PRINCIPALES DU BIBLIOTHÉCAIRE

Sa vocation première est de faire partager son goût pour la lecture :

- Participe à la diffusion des livres auprès des usagers d'une bibliothèque
- Participe à la constitution, à l'organisation, au classement, à l'enrichissement, à l'évaluation, à la conservation des ouvrages, à l'exploitation et à la communication au public des collections de toute nature des bibliothèques
- S'occupe de livres, de magazines, mais aussi de plus en plus de musique ou de jeux vidéos. Il les reçoit, les étiquette, les classe selon un langage d'indexation (« RAMEAU » Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) et gère leur emprunt sur ordinateur.
- Concoure aux tâches d'animation et de formation au sein des établissements où ils sont affectés et peuvent être appelés à assurer des tâches d'encadrement ;

Le bibliothécaire a généralement le statut de fonctionnaire. Il travaille le plus souvent dans les bibliothèques ou médiathèques municipales. Les bibliothèques municipales, qui accueillent tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés, constituent les principaux employeurs de bibliothécaires. Le bibliothécaire peut également exercer dans le secteur privé, au sein d'entreprises qui mettent des ouvrages à la disposition de leurs salariés ou dans les services techniques et les bibliothèques relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ou d'autres départements ministériels.



ANNEXE 2 MISSIONS DU PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE

Le professeur-documentaliste peut aussi bien exercer en collège qu'en lycée général, technologique ou professionnel. **Membre à part entière de l'équipe pédagogique**, le professeur-documentaliste forme les élèves à un usage raisonné et critique des ressources physiques et numériques disponibles et contribue à développer leurs compétences documentaires et informationnelles. Il est également associé au travail des équipes pédagogiques, en particulier dans la mise en œuvre des travaux mettant en jeu une ou plusieurs disciplines. Ses missions:

- Accompagner et guider les élèves dans leurs travaux (devoirs, recherches)
- Organiser le CDI, mettre en valeur le fonds documentaire et l'enrichir
- Enseigner les méthodes de recherche documentaire et de maîtrise de l'information individuellement, en petits groupes, avec une classe et un professeur
- Informer les enseignants et les élèves sur les nouveautés du CDI, les textes officiels, les informations culturelles

Engagé dans les apprentissages liés au numérique, le professeur-documentaliste maîtrise notamment les éléments clés de l'éducation aux médias et de l'information et les met en œuvre avec les élèves.

Le professeur-documentaliste assure **36 heures hebdomadaires** : 30 heures consacrées au service d'information et de documentation auxquelles s'ajoutent 6 heures pour les relations avec l'extérieur.

Pour devenir professeur documentaliste, il convient de suivre, après [une licence](#), la [formation du master MEEF](#) spécialisée dans les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation. Les ESPE proposent, dans le cadre du master MEEF, un parcours "documentation" qui intègre des enseignements orientés vers la pratique du métier et une préparation aux concours de recrutement de ces enseignants. Les concours de recrutement sont organisés en fin de première année de master.

Le professeur-documentaliste est un professeur certifié, c'est-à-dire être titulaire du concours national du [Capes](#) section documentation. Une fois reçus au concours, les lauréats sont nommés professeurs stagiaires et affectés dans une académie. Pendant une année scolaire, ils suivent une formation en alternance rémunérée dans le cadre de leur 2e année de master MEEF, rythmée par un stage à mi-temps devant élèves dans un établissement scolaire et par des cours dispensés en ESPE. **Il bénéficie tout au long de leur formation en alternance d'un dispositif d'accompagnement.** Dans le courant de l'année, ils formulent des vœux pour leur première affectation en tant que professeur titulaire. Ils sont titularisés après validation du master MEEF à la fin de l'année du M2 et obtention d'un avis favorable du jury académique qui prononce leur qualification professionnelle. Ils deviennent alors professeurs certifiés.





CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq

